



Edito ...

Avec ce numéro, la grille des salaires mise à jour.

Beaucoup de changements encore en 2009 sont à attendre. On a vu avec la création de la DSAC et de ses échelons déconcentrés que ce domaine incontournable au sein de la DGAC unie est une entité où les TSEEAC, encore eux, œuvrent chaque jour pour l'accomplissement des missions de notre administration.

Les obligations européennes, d'un côté, le nécessaire rééquilibrage par rapport au prestataire de la navigation aérienne de l'autre nous ont amené à élaborer le très complet guide « défragmenter la surveillance en Europe » que nous joignons à ce bulletin et que vous lirez avec attention. (suite de l'édito page 3)

Au sommaire ...

CTP DGAC du 16 janvier 2009

Ce CTP a été l'occasion pour le SATAC UNSA de remettre aux Directeurs le document Défragmenter la surveillance en Europe (voir ci-après). Le Directeur Général a décidé, à notre demande, de lancer une étude sur les dépassements d'horaires et les compensations envisageables (indemnitaire, régime de récupérations ...) en vue des prochaines négociations protocolaires.

Un point a été fait sur l'homologation de la formation et le Directeur Général a demandé, en réponse au SATAC UNSA, de lancer les réflexions nécessaires à la reconnaissance de la formation TSEEAC au niveau licence (système LMD). Retrouvez le Télégramme N°001/2009.

Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile (DSAC)

Le nouveau Service à Compétence National a donc enfin été créé et le SATAC UNSA a réclamé, encore une fois, que le CTP DSAC soit créé au plus vite, afin que l'organisation de ce nouveau service puisse se discuter au sein d'une instance paritaire, où le point de vue des personnels pourra, au moins, s'exprimer.

Le SATAC UNSA a rédigé, distribué et mis en ligne un document relatif au rôle de la DSAC en Europe. Retrouvez l'arrêté d'organisation de la DSAC et le dossier élaboré par le SATAC UNSA.

CESNAC et centrales électriques

La dernière mesure indemnitaire, prévue dans le protocole, que nous attendions a donc été concrétisée juste avant la fin de l'année 2008.

La prime spécifique liée aux tâches de sécurité pour les CMS du CESNAC et les électrotechniciens de centrale a été créée.

Trouver décret et arrêté relatifs à cette prime.

Contrôleurs d'aérodrome

Le SATAC UNSA a dû intervenir encore une fois pour que les taux d'ISQ obtenus dans l'accord licence soient enfin concrétisés.

Les rappels, prévus sur la paye de décembre ne s'y trouvant pas ... suite à une erreur des services du Ministère des finances, le SATAC UNSA a obtenu (aidé par deux syndicats) le rattrapage sous forme d'avance payé une semaine plus tard.

Le dernier GS 32 heures a eu lieu le 28/01/09 et quelques augmentations de BO ont été obtenues par anticipation du GT turnover ou en prenant en compte les résultats su GT temps de pause.

Nous sommes, par contre, bien loin d'une situation acceptable où les BO seraient à un niveau convenable, ce qui ne semble pas émouvoir les autres syndicats.

Relisez le télégramme N°039 du 23/12/08 sur l'ISQ et le N°003 du 02/02/09 sur le GS 32 heures.

Concepteurs de procédures

Après de multiples interventions du SATAC UNSA, qui a finalement obtenu une réunion présidée par le DSNA en personne, la mesure du ...

Ecouter

Défendre

Informers

... problème a enfin été prise.

Découvrez la lettre du SATAC au DSNA (16/01) et retrouvez les Télégrammes N°001/2009 & 005/2009.

Qualifications statutaires

La réforme de la 2e qualification initiée par le SATAC UNSA en 2007 visant à améliorer les pourcentages de réussite est engagée.

La première phase est terminée et la deuxième (mise en œuvre d'une préparation) sera engagée avant la fin de l'année.

Retrouvez le calendrier des qualifications dans le télégrammes N°02/2009 et le dossier suite aux réflexions sur la 2e qualification.

Dans ce numéro :

CTP DGAC du 16 janvier 2009

DSAC : Organisation et aspects Européens

CESNAC et centrales électriques

CONTRÔLE D'AÉRODROME

Concepteurs de procédures

Qualifications